

PICAUVILLE. Conseil municipal du jeudi 22 février : suite à la fermeture de l'école Saint-Michel à la rentrée

500 000 € à trouver pour ouvrir trois classes aux Blancs Marais

LORS DU DERNIER conseil municipal le 22 février, la maire Marie-Hélène Perrotte a informé les élus de la fermeture définitive annoncée de l'école privée Saint-Michel dès la rentrée de septembre 2024.

La première magistrate a rappelé les événements qui ont conduit à la situation actuelle. Le conseil devant se préparer à prendre en charge les enfants qui resteront scolarisés à Picauville.

Environ 25 élèves à prendre en charge

Il y aura ainsi besoin de classes supplémentaires à l'école Les Blancs Marais, la commune étant chargée de l'organisation et de la construction de ces classes. Le coût prévisionnel de cette installation est estimé à environ 500 000 € hors taxes.

Marie-Hélène Perrotte a expliqué qu'une rencontre avec l'Ogec (Organisme de gestion de l'Enseignement catholique) a eu lieu le mardi 6 février, confirmant la fermeture définitive de l'école privée en septembre prochain. La maire a précisé que c'est le diocèse qui a pris, seul, la décision.

Les premiers retours de la consultation organisée par l'école Saint-Michel auprès des parents, pour savoir où ils envisagent d'inscrire leurs enfants à la prochaine rentrée, indiquent qu'environ 25 élèves pourraient rester à Picauville.

Dans ce cadre, une rencontre avec l'inspecteur de circonscription et les directeurs des école publique et privée a eu lieu le jeudi 22 février. Au vu de l'analyse effective prévisionnelle pour les deux prochaines années, il apparaît nécessaire d'avoir trois classes supplémentaires, compte tenu de l'augmentation des effectifs et des obligations de classes dédoublées en grande section, CP et CE1, du fait du classement en réseau d'éducation prioritaire (REP).

Marie-Hélène Perrotte a proposé d'installer des modulaires sur le terrain de pétanque, mitoyen avec l'accès à la cour de l'école élémentaire, comprenant deux classes de 60 m² et une classe de 40 m² (pour les classes dédoublées), avec des sanitaires adultes et enfants.

Avec un coût avoisinant donc les 500 000 € HT, le projet dépasse le seuil des 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services. Cela implique l'obligation de lancer une consultation en procédure de marché formalisée.

Cependant, au vu de la situation et de l'impossibilité pour la mairie d'avoir pu anticiper, la première édile a proposé de passer le marché en urgence simple. Elle a demandé l'autorisation au conseil municipal de lancer la consultation en urgence et de lui donner délégation pour aller au terme du projet. La maire a également demandé l'autorisation de solliciter des subventions pour ce projet.

Trois modulaires de 60 et 40 m² à installer sur le terrain de pétanque

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal a validé l'installation de modulaires comme cela a été présenté. Les élus ont autorisé la maire ou son adjoint à lancer la consultation pour ce marché formalisé, en urgence simple, et ont donné délégation à Marie-Hélène Perrotte pour prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ce marché de fournitures. Ils l'ont chargé elle ou son adjoint de faire les demandes de subventions pour ce projet.

M. H.



Trois classes supplémentaires seront nécessaires à l'école Les Blancs Marais pour pallier la fermeture de l'école Saint-Michel à la rentrée.